

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



ILLUSTRATION

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique : elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienvenue Winckel d'50. Un besoin pressant ne se connaît pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. L'environnement a un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jans et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agit d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui est en fait un service de base de fonctionner dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales parcourront le terrain avec la machine à laver la dalle en béton de l'évacuation. Les ramassages à l'eau et à l'électricité suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la rentrée en Q3 FFA.

BELGIQUE
La Libre

DH
LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV
ANTENNE CULTURELLE TOURNAI

Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

froide (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

ou un échelement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année - date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une Soignienne, une spirit et un gin à la fraise. © David Dierckx

cools à base de fraises issues de sa production, en collier avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LOVE TROUVÉ

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemborgh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un goût à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

de Binche. Les fraises sont l'alcool. » La macération se fait, puis de la distilla adapté le n° épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION
De cette production sont

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui s'est mise en place. Les bénévoles sont toujours là, mais s'entraînent selon David Dierckx, président du club. « Une réorganisation intense était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a guidé pas mal de campagnes au sein des instances du football belge.

Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur 13-4



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE



Le Covid revient à la charge, porté par “Frankenstein”

SANTÉ

Le Covid s'est glissé dans la mêlée des virus d'automne ; les eaux usées comme les consultations médicales le confirment

Il n'est jamais vraiment parti mais il fait à nouveau parler de lui. Depuis la rentrée, le Covid-19 remonte en Belgique, sous la cape du variant XFG, surnommé “Frankenstein”.

“D’habitude, on voit cette ‘vague’ plutôt à la mi-octobre.”

Ce sous-variant recombinant d'Omicron se propage vite, sa circulation a même été multipliée par dix depuis juin. Les

cabinets de généralistes le sentent, avec davantage de consultations, et les hôpitaux aussi, avec un peu plus d'admissions.

Mal de gorge, nez qui coule, courbatures : les virus respiratoires sont de retour, et c'est le SARS-CoV-2 qui se distingue. “Depuis août, le Covid revient, cela fait une dizaine de semaines. Avant cela, on avait touché des niveaux historiquement bas dans les eaux usées, jamais aussi bas qu'avant cet été. Maintenant, on est à un niveau assez élevé, résume le virologue Steven Van Gucht

(Sciensano). Le virus circule, il n'a malheureusement pas disparu, mais l'activité reste modérée.”

■ Une situation suivie de près

Le dernier bulletin respiratoire de Sciensano confirme cette tendance. L'incidence des participants qui rapportent des symptômes de type Covid est montée à 70 pour 1000.

Côté médecins généralistes, la semaine 38 a vu grimper les consultations pour suspicion de Covid-19 à 16,7 pour 100 000 habitants, et celles pour un Covid confirmé à 4,8 pour 100 000. Lancé en septembre 2020 pour le SARS-CoV-2, le programme de surveillance des eaux usées suit aujourd'hui trois virus

d'importance pour la santé publique : le SARS-CoV-2, l'influenza (grippe) et le VRS (virus respiratoire syncytial), ajoutés en janvier 2024. Il couvre 39 % de la population belge, sur la base d'échantillons prélevés une fois par semaine.

Les admissions hospitalières restent limitées mais sont suivies de près. Pour la semaine dernière, l'incidence des hospitalisations pour infections respiratoires aiguës sévères (SARI) liées au SARS-CoV-2 est de 0,9 pour 100 000 habitants. Elle est en légère hausse, mais toujours très basse. “Le bulletin d'hier montre une hausse, mais on reste à un niveau sous contrôle”, estime Steven Van Gucht. C'est le principal motif de soulagement. Les

séquences que les virus en circulation restent apparentés à des variants déjà connus.

“Aucun signal ne pointe vers l'émergence d'un nouveau variant, et cela nous rassure. La vague ne devrait probablement pas être trop lourde.” La France, où la hausse est également marquée, comme dans d'autres pays européens, observe d'ailleurs le même variant. La vaccination est toujours conseillée aux personnes à risque. Cette situation s'explique en partie par l'immunité accumulée. “L'immunité de la population, construite grâce aux multiples vaccinations et infections passées, joue toujours: même si le virus circule davantage, l'impact sur les formes sévères reste limité. Ça va continuer à augmenter quelques semaines, mais l'effet sur les hôpitaux devrait rester modéré.”

■ Dans les cabinets, même son de cloche

Pourquoi maintenant? C'est un phénomène connu, la rentrée y est pour beaucoup: retour à la crèche, à l'école, au bureau. Le scénario est classique, et les virus respiratoires en profitent tous ensemble. Les cabinets médicaux voient beaucoup de rhumes, de fièvre et d'entérovirus, que l'on ne teste pas systématiquement. La grippe et le VRS, eux, restent très discrets, à

leur niveau de base.

Prudence tout de même: la situation peut changer. “Rien ne garantit qu'on n'aura pas une nouvelle vague en janvier-février avec un nouveau variant. C'est ce que font les virus”, prévient l'expert. Pour lui, la vaccination reste fortement conseillée aux groupes à risque, d'autant que le vaccin protège contre XFG. La campagne débute en octobre. “Pour ceux qui doutent, ça vaut la peine.” Les personnes âgées, immunosénescentes, ou immunodéprimées par leur maladie



■ Christophe Barbut.

© D.R.

ou leur traitement restent en effet plus exposés aux complications, aux hospitalisations et aux décès. Et si on tombe malade, les consignes ne changent pas, quel que soit le virus: rester chez soi et porter un masque. En cas de symptômes, on peut aussi porter un FFP2 à la maison, faire chambre à part et s'isoler autant que possible. Le constat se vérifie sur le terrain. “On ne teste plus vraiment, mais depuis quelques semaines, on voit des syndromes compatibles avec le Covid, avec des symptômes équivalents d'un patient à l'autre, et des signes digestifs qui collent aussi avec la maladie”, observe le Dr Chris-

tophe Barbut, médecin généraliste à Bruxelles et membre du conseil d'administration du Collège de médecine générale (CMG). “Et si on testait davantage, il serait fort possible qu'on trouve plus de cas.”

Pas de quoi s'affoler pour autant. “On n'est pas submergés, et ce ne sont pas des cas compliqués: ça reste classique”, nuance-t-il. Le contexte peut d'ailleurs brouiller les perceptions. “Avec le beau temps, c'est contre-intuitif: on a du mal à se dire que l'été est à peine fini et que les maladies d'automne sont déjà là.” Pourtant, le calendrier n'a rien d'inhabituel. La rentrée en est la clé: “Le retour de vacances joue beaucoup, tout comme la reprise de l'école et de la crèche. Les premiers virus tournent environ quinze jours après, et la grippe démarre en octobre. On est en plein là-dedans.” La seule vraie surprise, c'est le timing: l'activité commence un peu plus tôt cette année.

“D'habitude, on la voit plutôt à la mi-octobre. Depuis fin août, on est un peu surpris, même si on n'est pas débordés.” Van Gucht plaide donc pour la vigilance, sans dramatiser: “C'est à suivre de près. Il faut anticiper pour ne pas revivre des situations complexes dans les hôpitaux car la marge est étroite et on sait que la hausse va se poursuivre.”

L.J.

Frais scolaires: "J'ai plus de 3.000 € d'impayés chaque année"

ENSEIGNEMENT

Piscine, matériel scolaire, sorties scolaires, garderie, repas scolaire, photocopie... Les parents ne payent pas toujours

Le tourbillon de la rentrée est passé mais il reste des frais à payer: garderie, piscine, activités scolaires, repas chauds, photocopie, surveillance...

"Le nombre de parents qui ne paient pas dans les temps augmente. On reçoit de plus en plus de demandes pour un étalement de paiement", constate Bernard Ghekiere, directeur de l'Institut Marie Immaculée à Anderlecht. "Les activités sont plus coûteuses. On propose des épargnes sur de plus longues échéances pour permettre aux parents de s'en sortir."

■ 10 % des parents

Les directions estiment avoir 10 % des parents en dette scolaire. "J'ai 3.000 € d'impayés chaque année", glisse Bruno Hendrickx, directeur du Collège Cardinal

Mercier à Braine-l'Alleud. "Ce n'est pas parce qu'on demande une participation financière que tous les parents paient. S'ils refusent, on sait que c'est perdu."

"Ce ne sont pas spécialement les familles les plus en difficulté financière qui sont les plus mauvais payeurs", glisse le directeur anderlechtois.

"Si les gens sont insolvable. On abandonne."

Or les caisses sont vides partout et un trou dans les comptes met les écoles en difficulté car les montants demandés aux parents doivent être le prix coûtant. Il est interdit de faire des bénéfices même sur la taxe tartine appelée aussi droit de chaise ou surveillance



■ Chaque année, des factures restent impayées. © PHOTO NEWS

du midi. "Entre les impayés et les parents indigents, on doit s'arranger pour absolument s'en sortir à la fin du mois. Or on travaille avec une enveloppe fermée", pointe Bruno Hendrickx.

■ Stop aux huissiers

Pour percevoir les montants dus, les écoles font comme elles peuvent. "La plupart du temps, cela se règle à l'amiable par des rappels ou un plan d'étalement si nécessaire. Si les gens sont

insolvables, on se rend bien compte qu'on n'aura rien et faire appel à une société de recouvrement nous coûte. Dans ce cas, on abandonne", développe Bernard Ghekiere.

La Ligue des Familles comprend la nécessité des écoles de toucher le montant dû mais elle appelle à mettre fin à l'envoi d'huissiers ou de société de recouvrement. "Ça génère une explosion de frais à payer pour les familles qui sont déjà en

difficultés financières. Il existe d'autres solutions et le coût à charge des familles explose quand les services sont externalisés", insiste Merlin Gevers, chargé d'études et d'action politique. "En cas de difficultés financières, les familles vont se priver au détriment des repas et des soins de santé pour que l'enfant soit à l'école dans les meilleures conditions possible."

Entre 2021 et 2024, l'Inspection des frais scolaires a contrôlé 83 % des écoles. Elle a constaté que quand le principe de gratuité est mis en place, tout fonctionne bien. Dans plus de 90 % des cas, aucun problème n'est relevé. "La gratuité scolaire doit être respectée et l'école doit tenir compte de la situation sociale de la famille au moment de réclamer des frais", poursuit Merlin Gevers qui rappelle qu'en novembre 2019, la justice de paix a débouté une école qui voulait condamner une famille à s'acquitter de ces dettes.

Zhen-Zhen Zveny

De MR à conseillère indépendante puis PS : La crise politique se poursuit !

FRAMERIES

La décision de Vincenza Livolsi provoque du remou au sein du conseil, où l'équilibre trouvé au lendemain des élections a basculé

Deux jours. C'est le temps qu'il aura fallu à Vincenza Livolsi pour passer de conseillère communale annonçant son retrait de la majorité Be Frameries-MR & Vous à nouvelle membre du groupe PS. L'élue, qui avait annoncé lundi soir vouloir siéger comme indépendante après avoir retiré son soutien à la coalition, a finalement choisi de rejoindre les socialistes. Un nouveau rebondissement qui bouleverse un peu plus l'équilibre politique de Frameries.

Vincenza Livolsi présente ce choix comme un *"cadre de travail et de confiance"*, tout en assurant vouloir conserver son indépendance. *"Je resterai une élue indépendante dans mes convictions, libre de mes paroles et de mes positions"*, affirme-

t-elle. Elle dit notamment ne plus se reconnaître dans certaines décisions prises par la majorité. *"Un élu doit pouvoir écouter, réfléchir, se forger ses propres convictions et prendre ses décisions en conscience. C'est cette liberté que j'entends préserver."*

Son arrivée au PS n'aurait toutefois pas été préparée en amont, assure Arnaud Malou, chef de file socialiste. *"Rien ne se préparait depuis des semaines, contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre"*, affirme-t-il. Selon lui, c'est bien Vincenza Livolsi qui a pris contact

avec le PS après son annonce. *"Nous nous sommes rencontrés le lendemain matin mais je ne savais pas encore qu'elle nous rejoignait."* Le groupe socialiste a ensuite accepté sa demande après une discussion interne.

"Aucune forme de pression n'a été exercée depuis sa prise de décision."

Arnaud Malou estime que la nouvelle configuration place désormais la majorité en position minoritaire. Be Frameries-MR & Vous et le PS comptent chacun 13 élus, tandis que Michel Deligne siège comme indépendant. *"Aujourd'hui, c'est une coalition minoritaire qui devra prendre ses responsabilités"*, estime le socialiste. Il assure toutefois que le PS ne cherchera pas à bloquer le fonctionnement communal. *"On ne mettra pas à mal le fonctionnement de la commune"*, dit-il, tout en précisant que son groupe ne

soutiendra pas pour autant les choix politiques de la majorité.

Du côté de Be Frameries et MR & Vous, on s'attend à devoir faire plus que jamais preuve de dialogue et de compromis lors des conseils communaux... Et on conteste vivement les accusations de pression formulées par Vincenza Livolsi. *"Aucune forme de pression n'a été exercée à son égard depuis sa prise de décision"*, affirment les deux partenaires. Ils reconnaissent des échanges au lendemain du conseil et rappellent qu'une rencontre avec MR & Vous était prévue pour discuter de ses motivations. Elle n'a finalement pas eu lieu, l'élue ayant entre-temps annoncé son ralliement au PS.

Les partenaires de majorité devaient se réunir ce jeudi soir pour analyser la situation. Une chose est certaine : avec un conseil désormais partagé entre les deux principaux blocs, la gouvernance de Frameries serait loin d'être aisée.

Emeline Berlier



M. Deligne, l'indépendant qui peut faire basculer certaines décisions

FRAMERIES Après le choix de Vincenza Livolsi, tous les regards se tournent désormais vers Michel Deligne. L'ancien conseiller socialiste, qui siège comme indépendant depuis fin 2024, pourrait en effet disposer d'une position déterminante pour soutenir ou non certaines décisions. Face à cette nouvelle configuration, Michel Deligne entend surtout rappeler une chose : son siège ne constitue pas un ralliement automatique au PS. *"Je reste libre de mes choix et de mes votes"*, affirme-t-il. L'élu, qui se définit comme élu de gauche, explique vouloir continuer à exercer son mandat en fonction du contenu des dossiers soumis au conseil. *"Ceux-ci seront déterminés, en mon âme et conscience, par le contenu des dossiers, leur impact sur la population et l'intérêt des citoyens de Frameries."* Michel Deligne refuse pour autant de se laisser enfermer dans cette seule fonction d'arbitre, rappelle que ses *"convictions de gauche restent présentes"* et qu'il continuera à être attentif aux personnes en difficulté, familles, travailleurs et personnes précarisées. L'ancien élu PS siège comme indépendant depuis fin 2024.

E. Brl.

L'île solaire s'ouvre au public

SOIGNIES

Les visiteurs pourront découvrir de près les 9.494 panneaux photovoltaïques qui flottent sur un plan d'eau de la carrière de Perlonjour

Elle devait être inaugurée en juin. La météo en a décidé autrement. Après un report lié aux fortes chaleurs, l'île solaire du Perlonjour sera finalement inaugurée ce vendredi 25 septembre à Soignies, en présence notamment de Jean-Luc Crucke, ministre fédéral de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale.

Initialement programmée le 26 juin, la cérémonie avait été reportée en raison de l'activation de la phase d'alerte du "plan national forte chaleur et pic d'ozone". Trois mois plus tard, malgré un été qui joue les prolongations avec des accents indiens, les températures sont redevenues plus raisonnables. Le moment est donc venu de célébrer officiellement la mise en service de cette installation hors du commun.

Installée sur le plan d'eau de l'ancienne carrière du Perlonjour, l'île photovoltaïque flottante est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Soignies, la coopérative citoyenne CLEF et PerPetum Energy. Le projet a été développé pour transformer cet ancien site industriel en espace de production d'énergie renouvelable. Les panneaux produisent d'ailleurs de l'électricité depuis mai 2026.

Avec 9.494 panneaux répartis sur une superficie équivalente à environ quatre terrains de football, l'installation affiche une puissance de 6,124 MWc. Sa production annuelle moyenne est estimée à 5.695 MWh, soit l'équivalent de la consommation de quel-

que 1.630 ménages.

Mais l'intérêt du projet ne se limite pas à ses performances énergétiques. L'île solaire comporte également une dimension citoyenne importante. La coopérative CLEF permet en effet aux habitants de prendre part au projet en devenant coopérateurs. Plus de 200 citoyens ont déjà choisi de s'impliquer dans cette aventure collective. Une part de 250 euros permet de rejoindre la coopérative et de participer à ses projets d'énergie renouvelable.

Après la cérémonie officielle, le site ouvrira exceptionnellement ses portes au public ce samedi 26 septembre, dès 10 h. Habituellement inaccessible, l'île pourra être découverte lors de visites encadrées. Moyennant une inscription obligatoire sur le site de Clef, les visiteurs pourront en apprendre davantage sur le fonctionnement de la centrale, mais aussi sur les différentes étapes qui ont permis sa réalisation.

Un dispositif de visite virtuelle par drone permettra également de prendre de la hauteur et de mesurer l'ampleur de l'installation depuis le ciel. Des membres de l'équipe seront présents pour répondre aux questions et expliquer les enjeux de la production d'énergie solaire locale.

Une manière, pour Soignies, de faire découvrir au public une installation qui, après plusieurs années de développement et quelques contretemps, est désormais pleinement opérationnelle.

Grégoire Laliou

Bientôt le retour des bébés binchois

BINCHE

C'est un projet de longue haleine qui aboutit et qui relance une possibilité perdue il y a près de 40 ans

Depuis la fermeture de la dernière maternité dans la Cité du Gille, en 1987, les bébés binchois voient le jour ailleurs. Mais cette particularité pourrait bientôt appartenir au passé. Ce jeudi, la Maison de naissance "Le Temps de Naître", portée par le CHU Tivoli, a été inaugurée sur la Grand-Place de Binche.

Pensé comme un cocon au cœur de la ville, ce nouvel espace propose une autre manière d'accompagner les futurs parents. Consultations prénatales avec une sage-femme, préparation à la naissance, suivi postnatal, accompagnement à l'allaitement: la Maison de naissance ne se résume pas à sa fonction d'accouchement.

C'est néanmoins cette possibilité qui constitue la particularité du projet. Prochainement, certaines futures mamans pourront donner naissance à leur enfant à Binche, dans un environnement intime et apaisant, avec une prise en charge assurée par une sage-femme et des conditions proches de celles d'un accouchement à domicile.

Mais il ne sera pas question d'y accueillir toutes les grossesses. L'accouchement sera réservé aux femmes dont la grossesse évolue normalement et qui répondent à des critères médicaux précis. Antécédent de césarienne, grossesse gémellaire, diabète ou hypertension, notamment, excluront le projet d'un accouchement sur place. Et pour pouvoir en bénéficier, la future maman devra avoir été suivie pendant au moins six mois au sein de la Maison de naissance.

La sécurité reste évidemment la priorité. En cas de complication ou si la situation médicale l'exige, le projet de naissance pourra être adapté et un transfert vers un hôpital organisé. Un dispositif 112 permettra d'assurer cette prise en charge rapide depuis Binche.

Avec une seule salle d'accouchement, une seule naissance pourra par ailleurs être accompagnée à la fois. L'équipe sera principalement composée de sages-femmes, épaulées par deux infirmières pédiatriques, notamment pour les soins aux nouveau-nés et les activités autour de l'allaitement, du massage ou du portage.

"C'est un cadeau extraordinaire du CHU Tivoli"

Le lieu a été aménagé pour favoriser une naissance sereine: espace de vie convivial, cuisine, lit, fauteuils, baignoire d'accouchement et bain de relaxation composent cet environnement conçu pour permettre aux parents de vivre ce moment autrement.

"Nous avons travaillé des années pour que ce projet aboutisse. La nouvelle génération l'espérait, l'ancienne n'y croyait plus: il sera de nouveau possible de naître à Binche", se réjouit le bourgmestre Laurent Devlin. "Ce n'est pas un fantasme folklorique. Avoir un tel projet, avec la présence du CHU Tivoli, c'est important pour notre ville. C'est un cadeau extraordinaire que nous fait le Tivoli."

Grégoire Laliou

Trois ZIT inaugurées pour ne plus revivre le cauchemar des inondations

REBAIX-OSTICHES

Le budget total des travaux s'élève à 1.300.000 €, financés par la Région wallonne, et complétés par la Province et la ville d'Ath

La Direction de l'Aménagement foncier rural du SPW ARNE a inauguré ce jeudi trois nouvelles zones d'immersion temporaire (ZIT) réalisées dans le cadre de l'aménagement foncier (autrefois: remembrement rural) de Rebaix, à Rebaix et à Ostiches.

"Capables de stocker plus de 20.000 m³ d'eau, soit l'équivalent d'environ huit piscines olympiques, ces aménagements permettent de réduire les risques d'inondation tout en favorisant la biodiversité et la résilience du territoire." Les travaux avaient été entamés en 2025.

"Elles peuvent stocker l'équivalent de huit piscines olympiques."

"L'aménagement foncier rural est une opération globale d'organisation du territoire agricole", note la Région. "Il vise à concilier les fonctions agricoles, environnementales et sociales de l'espace rural, en concertation avec les acteurs locaux. Il s'appuie sur plusieurs leviers: réorganisation du parcellaire, travaux hydrauliques et de voirie, actions foncières et administratives. L'objectif est clair: améliorer durablement les conditions de production agricole, protéger les sols et les eaux,

préserver les paysages, renforcer la biodiversité et encourager la mobilité douce."

L'aménagement de zones d'immersion temporaire (ZIT) constitue une arme pour lutter contre les inondations, avec des dispositifs capables d'absorber temporairement les volumes d'eau excédentaires tout en préservant les fonctions agricoles et environnementales du territoire. *"La ZIT est une zone inondable, parfois pâturable, capable de ralentir les écoulements, d'écarter les pics de crue et de protéger les secteurs situés en aval. Cette approche permet de combiner lutte contre les inondations, main-*

tien de l'activité agricole et amélioration de la biodiversité."

Dans le cadre de l'aménagement foncier rural de Rebaix, 4,35 ha ont été réservés à la création de trois zones d'immersion temporaire destinées à absorber les eaux de ruissellement, ralentir les flux et mieux protéger les quartiers situés en aval. *"Ces trois ZIT intègrent des mares permanentes et des plantations afin de diversifier les milieux humides, renforcer l'écosystème et accroître la résilience du territoire face aux épisodes pluvieux intenses."*

■ Stockage variable

Grâce à ces trois nouvelles zones d'immersion temporaire, le territoire se dote d'une capacité de stockage de plus de 20.000 m³ d'eau tout en créant de nouveaux espaces favorables à la biodiver-

sité. *"Une démonstration concrète que la nature peut constituer une alliée efficace face aux effets du changement climatique."*

Le budget total des travaux s'élève à 1.300.000 € (TVAC), financé par la Région wallonne, à hauteur de 60% et 80% pour l'aménagement de site (abri à moutons). Le solde est pris en charge par la Province de Hainaut et la Ville d'Ath.

Cette zone d'immersion temporaire peut stocker jusqu'à 3.500 m³ d'eau grâce à deux bassins aménagés en cascade. Le site comprend également deux mares permanentes (7,5 ares et 0,7 are); une gestion écologique par écopâturage; un abri pilote accueillant à la fois moutons, chauves-souris et insectes auxiliaires.

D'une capacité de 8.000 m³, cette zone associe protection contre les inondations et valorisation écologique du milieu. Elle comprend: une mare permanente d'environ un tiers d'hectare, capable de contenir près de 2.900 m³ d'eau; la création de méandres sur un cours d'eau non classé; une gestion extensive par écopâturage.

Réalisée en partenariat avec la Province de Hainaut, cette ZIT constitue le plus important des trois aménagements en termes de capacité de stockage. D'une capacité de stockage de 9.000 m³, elle peut atteindre 13.500 m³ lors d'événements exceptionnels.



■ Les riverains espèrent être mieux protégés. © ÉDA

Chemin privé ou public ? Au MR, le torchon brûle

THIEULAIN/LEUZE

Un chemin agricole dégradé est devenu le point de départ d'une passe d'armes entre le bourgmestre et son échevin

Les collègues communaux sur les réseaux sociaux, c'est terminé", avait lâché Hervé Cornillie, à l'issue de sa première cérémonie de vœux en tant que bourgmestre. Au MR de Leuze, on ne semble pourtant plus laver son linge sale en famille si l'on en juge par une récente sortie du premier magistrat sur les réseaux sociaux. Sans le citer, M. Cornillie met en cause la probité et les méthodes de son échevin des Travaux, également libéral, Dany Garbin.

Tout est parti d'une publication sur la page Facebook de la ferme de la Warde (Thieulain), où ses exploitants saluaient l'intervention efficace des ouvriers du service technique en vue de réhabiliter le chemin d'accès. Il s'en est fallu d'un commentaire d'une citoyenne pour mettre le feu aux poudres. "Ce serait bien qu'il n'y ait pas que les routes où habitent les politiciens qui soient refaites."

Une allusion à peine voilée à la couleur politique des agriculteurs à la tête

de cette exploitation familiale, Christine Delcroix siégeant comme conseillère communale Écolo. Une accusation à laquelle le maïeur a répondu.

"Je comprends que ces travaux vous interpellent. D'autant que, sauf erreur de ma part, c'est une propriété privée. Avant toute expression malheureuse, j'ai demandé au directeur général de diligenter une enquête administrative dont les conclusions seront présentées au Collège, qui délibérera."

"Je m'étonne que l'on puisse douter de ma bonne foi."

C'est peu de le dire que l'actuel échevin des Travaux, Dany Garbin, a peu apprécié d'être ainsi mis en cause. "Je suis convaincu qu'il s'agit d'un domaine privé, poursuit M. Cornillie. La propriétaire, conseillère communale, utilise les moyens de la Ville pour sécuriser son accès. Et l'échevin joue le jeu." Un avis que ne partage pas son collègue de parti, qui a rappelé

que ce chemin d'accès, fortement dégradé en raison d'un affaissement, avait fait l'objet de réparations multiples depuis de nombreuses années.

"De par les interventions communales réalisées à long terme, elle est devenue publique par prescription acquisitive. [...] Je m'étonne qu'on puisse douter de ma bonne foi. Pourquoi me traîne-t-il dans la boue?", se questionne l'échevin. Ambiance, ambiance au sein des libéraux leuzois.

Reste à savoir si cet épisode aura des conséquences sur le plan politique. Ce qui est sûr, c'est que Christine Delcroix se serait bien passée d'être jetée en pâture par le bourgmestre. "J'ai toujours entendu que l'entretien du chemin d'accès à notre ferme incombait à la Commune. D'ailleurs, cela fait bien 50 ans que les services de la Ville interviennent à cet endroit. M. Cornillie tient des propos diffamatoires, ce qui est intolérable. Dois-je lui rappeler que quand il occupait les fonctions d'échevin des Travaux, la Commune a continué à mobiliser de la main-d'œuvre afin de réparer cette voirie?", répond l'agricultrice.

Pierre-Laurent Cuvelier



VOICI LE BULLETIN DE NOS ÉLUS : LAURENT DEVIN RESTE LE DÉPUTÉ LE PLUS ACTIF DE LA RÉGION DU CENTRE

Le député-bourgmestre binchois Laurent Devin figure même dans le top 10 des 75 élus du Parlement wallon, en 9^e position. De son côté, le libéral brainois Maxime Daye effectue une belle remontée dans le classement...

MARTINE PAUWELS

Deux ans après leur entrée en fonction, à la suite des élections régionales de juin 2024, les députés wallons et de la FWB issus de la région du Centre ont désormais suffisamment de recul derrière eux pour dresser un nouveau bilan de leur activité parlementaire.

Les données de leur travail sont publiques et disponibles sur le site du Parlement wallon et sur celui du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des observateurs de la vie politique les ont compilées afin d'établir un classement des parlementaires sur la base de leur activité. Pour réaliser ce classement, plusieurs indicateurs ont été retenus, surtout les questions posées par chaque député.

À noter que, dans le tableau ci-contre, la colonne « total » ne correspond pas à l'addition des trois catégories détaillées. D'autres initiatives parlementaires, comme les propositions de décret ou les projets de motion, entrent également en ligne de compte mais ne sont pas reprises séparément en raison de leur nombre plus limité.

Si ces statistiques constituent donc un indicateur concret de l'activité de chaque député au Parlement, elles ne permettent toutefois pas de

mesurer l'ensemble de leur travail, notamment celui réalisé en dehors de l'hémicycle : rencontres avec les citoyens et les acteurs de terrain, contacts avec les cabinets ministériels, réunions...

1. LAURENT DEVIN (PS)

Le député-bourgmestre binchois socialiste arrive à nouveau en tête pour le Centre avec 590 interventions totalisées depuis le début de cette mandature. Il occupe actuellement la 9^e place sur les 75 élus de l'hémicycle ! « Je suis dans l'opposition et mon rôle, c'est de contrôler l'action du gouvernement au nom de tous les citoyens du Centre. Quand je n'ai pas de réponse à une question écrite, je pose une question orale. Ce sont mes conversations de terrain qui nourrissent mes interpellations. Je suis aussi à l'écoute de mes collègues bourgmestres, des entrepreneurs et des syndicats. Les habitants de notre région souffrent réellement. Parmi les dossiers poignants, je citerai les travailleurs de Cora, ceux des Voies d'Eau du Hainaut (avec une saison touristique complètement blanche, malgré les efforts du bourgmestre PS Jacques Gobert et de

l'échevin PS Michel Di Mattia), les coups portés à ACTV vitrine de notre région... ». Laurent Devin tacle le ministre Desquesnes (Les

Engagés) « qui, au sujet de la Boucle du Hainaut, en est à négocier des compensations financières pour les villes et communes, alors qu'un millier de personnes manifestent à Ecaussinnes. J'entends que ce dossier servirait de monnaie d'échange dans le cadre du conclave budgétaire ? » Il s'indigne à propos de la prime Énergie, « ratiboisée par le gouvernement MR-Engagés. Aujourd'hui, il faut que le citoyen s'endette pour pouvoir en bénéficier ! Et que dire des

Le député-bourgmestre binchois arrive à nouveau en tête pour le Centre avec 590 interventions

Villes et communes, de plus en plus étranglées, et cela va se voir très prochainement dans les budgets. Aujourd'hui, on a communalisé l'aide sociale. Les petites structures supportent ce qui devrait venir du fédéral. Même chose pour les zones de police et de secours. Même les grands patrons de la construction du Hainaut s'unissent pour demander au Gouvernement d'investir à nouveau dans le secteur public, sous peine de détricoter l'activité et l'emploi

de tant de gens. » Laurent Devin embraie sur une note plus positive en évoquant la mission royale à La Louvière. « De voir que ce dont nous avons discuté au sein de Centropôle trouve écho, notamment grâce au formidable travail de Damien de Dorlodot, que cela porte ses fruits, c'est enfin un peu d'espoir. »

2. BÉNÉDICTE LINARD (ÉCOLO)

La députée d'Enghien vient de quitter sa fonction de cheffe de groupe Écolo au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour, dit-elle, « retrouver du temps, aller davantage sur le terrain et être plus à l'écoute ». L'ex-ministre reste députée et poursuivra son travail au sein de la commission de l'Éducation en FWB et en commission Emploi et santé environnementale au Parlement wallon. En termes d'activité parlementaire, elle se classe en seconde position pour le Centre avec 493 interventions et une belle 16^e place sur 75. Ancienne professeure de français, elle porte un regard très critique sur la situation actuelle de l'Enseignement en FWB.

3. MAXIME DAYE (MR)

Bourgmestre de Braine-Le-



ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS WALLONS DU CENTRE*

DÉPUTÉS	CLASS.	OUEST. ORALES	OUEST. ÉCRITES	URGENCE ET ACTU	TOTAL
L. Devin (PS)	9 ^e /75	205	344	15	590
B. Linard (Ecolo)	16 ^e /75	299	133	26	493
M. Daye (MR)	17 ^e /75	142	310	20	475
S. Pécriaux (PS)	32 ^e /75	177	126	4	326
L. Resinelli (Engagés)	42 ^e /75	181	76	19	302
A. Pavet (PTB)	46 ^e /75	91	128	27	265

* Depuis le début de la mandature

SUDINFO

Comte depuis 2015, Maxime Daye est député wallon pour la 1^{re} fois. Avec ses 475 interventions, il suit de près Bénédicte Linard à la 17^e place sur 75. « Pour lui, ce n'est pas la quantité de questions qui prévaut, mais leur pertinence, » commente Florian Ducobu, son attaché. « De plus, avec l'essor de l'IA, il est facile de multiplier celles-ci. Ce dont il est peut-être le plus fier, c'est de son taux de présence de 100 % et de tout le travail qu'il effectue en tant que président de la Commission de la Mobilité, de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics. Ce qui a trait aux Pouvoirs Locaux le passionne également, en tant qu'ancien président de l'Union des Villes et Communes ». Des journées qui démarrent à 9h pour se terminer

faute de casque) d'en faire son combat, et il a tenu parole. Sa pugnacité a porté ses fruits ».

4. SOPHIE PÉCIAUX (PS)

La députée socialiste de Seneffe, en seconde position il y a un an, totalise 326 interventions depuis le début de la mandature et occupe la 32^e place sur 75. Elle met en avant une expérience de 24 ans en tant que députée, une longévité exceptionnelle, alors que la moyenne est de 8 ans. Elle revendique le « duo complémentaire » qu'elle forme avec Laurent Devin dans l'opposition. Récemment, elle a interrogé le Ministre de l'Emploi sur les mesures d'accompagnement pour les travailleurs du Centre, suite à l'annonce de fermeture des entreprises Syngenta, Alysse Food et la re-

Loris Resinelli, conseiller communal louviérois (LEA) et député Engagés, a pris ses marques. Après une première année de découverte du fonctionnement du parlement, il en est aujourd'hui à 302 interpellations et se classe 42^e sur 75. « En opposition, on questionne beaucoup plus, alors qu'en majorité on travaille avec les ministres, » nous déclarait-il en août 2025. Et notamment avec le ministre François Desquesnes, issu du même parti que lui et qu'il sollicite souvent pour des questions ayant trait à la mobilité, les infrastructures ou le canal du Centre. « Mais les deux questions les plus marquantes à mes yeux sont celles que j'ai posées en FWB à la ministre Lescrenier en charge des Maisons de Justice, concernant l'accompagnement psycho-social des victimes du drame de Strépy, à l'occasion du procès. J'ai demandé à la ministre que cet accompagnement organisé par la FWB puisse se poursuivre après le procès. Cette requête a été saluée par tout le monde. En tant que Louviérois et gille, je me suis alors senti pleinement en communion avec toute notre région. »

6. AMANDINE PAVET (PTB)

Amandine Pavet totalise 265 interpellations et se classe en 46^e position sur 75 députés wallons. Elle travaille en duo avec Germain Mugemanganogo (député carolo PTB) qui se concentre sur le PW. Elle, focalise son activité en FWB, où elle est cheffe de groupe, avec un focus sur l'enseignement, la culture et les crèches. « À nouveau, le dossier des attaques contre les profs et les

parfois après minuit, un travail de l'ombre, mais qui conditionne beaucoup de décisions... « La plus grande victoire, c'est quand le combat aboutit. Cela a été le cas pour lui, récemment, avec l'obligation de porter désormais un casque lorsque l'on conduit une trottinette électrique susceptible de rouler à plus de 20km/h. Il avait promis aux parents de Lea (NDLR : décédée dans un accident de quad

structuration de Thermo Fisher. « Je retiens aussi une proposition de résolution visant à renforcer la lutte contre le papillomavirus/HPV votée à l'unanimité en FWB. Au parlement wallon, j'ai défendu le Domaine de Claire Fontaine, les Voies d'Eau du Hainaut et le canal du Centre historique inscrit à l'UNESCO ».

5. LORIS RESINELLI (LES ENGAGÉS)

jeunes (décret programme 2) mobilise mes réactions, avec 10 % de travail en plus pour les profs et le minerval à 1200 €. Je n'ai jamais vu un projet aussi élitiste et anti démocratique. Mais le mouvement pour faire reculer MR et Engagés est tout aussi déterminé et porteur d'espoir. Profs et élèves continuent de se mobiliser parce que oui, d'autres choix sont possibles ». ■

Plus de 6,5 millions d'euros wallons pour restaurer les ascenseurs n°2 et n°3



François Desquesnes a marqué son accord sur l'attribution du marché public. © B.B.

La Wallonie va investir plus de 6,5 millions d'euros dans une nouvelle phase de restauration des ascenseurs à bateaux du canal du Centre historique. Le chantier doit débiter dès le mois d'octobre.

Le chantier se précise pour deux des quatre ascenseurs à bateaux du canal du Centre historique. Ce mercredi 24 septembre, le ministre wallon de la Mobilité et des Infrastructures, François Desquesnes, a annoncé avoir marqué son accord sur l'attribution d'un marché public de travaux concernant les ascenseurs n°2 et n°3.

Le montant du marché s'élève précisément à 6.512.371,55 euros TVAC. Selon le communiqué du ministre, les travaux devraient commencer en octobre 2026 et s'achever à la fin du mois de mai 2027.

PORTIQUES ET PASSERELLES CONCERNÉS

Cette intervention concerne la restauration complète des portiques de levage des portes ainsi que des passerelles permettant d'accéder au poste central des ascenseurs n°2 et n°3.

Ces structures métalliques jouent un rôle dans l'exploitation et la maintenance des ouvrages. Les interventions prévues doivent notamment permettre de renforcer leur stabilité, leur sécurité et leur

durabilité, tout en conservant leur caractère historique, précise le cabinet de François Desquesnes.

Les ascenseurs à bateaux du canal du Centre historique sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Wallonie justifie notamment ce nouveau chantier par la nécessité de maintenir l'intégrité de ces ouvrages et de garantir leur exploitation à long terme.

UN PAN DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE

Le ministre wallon met également en avant l'importance touristique et patrimoniale du site. « Ces ascenseurs à bateaux sont bien plus que des ouvrages techniques : ils racontent une part essentielle de l'histoire industrielle de la Wallonie. Les restaurer, c'est préserver notre identité, renforcer l'attractivité de nos territoires et faire vivre un héritage dont nous pouvons être fiers », déclare François Desquesnes.

Selon son cabinet, le canal du Centre historique attire chaque année des milliers de visiteurs. Ce marché de plus de 6,5 millions d'euros doit donc permettre à la fois de sécuriser les infrastructures nécessaires au fonctionnement des ascenseurs et de poursuivre la conservation de cet ensemble patrimonial. ■

La nouvelle maison de naissance du CHU Tivoli ouvre ses portes au cœur des remparts !

Prendre son premier souffle dans la cité des Gilles... Une réalité disparue depuis près de quatre décennies, devenue rêve inatteignable pour beaucoup de Binchois. Désormais, un petit cocon chaleureux peut accueillir les futures mamans, du suivi de grossesse jusqu'à l'accouchement.

LORE THOUVENIN

Je suis né à Binche. Ces quelques mots sont toujours dits avec fierté, porteurs d'un symbole fort dans une ville où le folklore, si cher au cœur de ses habitants, est historiquement et intimement lié au fait d'être né dans la cité. Mais avec la fermeture de la maternité il y a plusieurs décennies, les nouvelles générations ont été privées de la possibilité de les prononcer. Désormais, cela va de nouveau être possible ! « Le service de l'État civil est prêt à faire de nouvelles cartes d'identité avec la mention « né à Binche », se réjouit Laurent Devin, bourgmestre PS. Et pour cause : après des années de travail avec le CHU Tivoli, une nouvelle maison de naissance ouvre au cœur de la cité des Gilles : « Le Temps de naître ».

POUR LES GROSSESSES SANS RISQUE

L'objectif est de proposer un endroit où les futurs parents puissent se sentir « presque comme à la maison » et de « prendre en charge les grossesses de façon la plus naturelle, physiologique possible », explique Françoise Happart, directrice du Département infirmier et paramédical du CHU Tivoli.

Dès les premiers pas dans la salle d'accouchement, l'atmosphère est chaleureuse. Après avoir traversé un petit salon qui peut faire office de salle d'attente confortable, une grande chambre s'offre aux futurs parents. Un vaste lit, mais aussi une baignoire spacieuse : tout est pensé pour s'adapter au projet de naissance porté par la maman.

”

« Le service de l'État civil est prêt à faire de nouvelles cartes d'identité avec la mention : né à Binche »

Laurent Devin (PS)
BOURGMESTRE

« On tenait à avoir l'accueil du nouveau-né face au lit pour pouvoir, si besoin, faire les manœuvres adaptées afin que l'enfant se sente bien et soit accueilli au mieux parmi nous. Et nous espérons ne pas devoir l'utiliser, mais nous avons un chariot de soins d'urgence au besoin », explique Nathalie Nurra, l'une des sages-femmes. Avec une seule chambre d'accouchement, l'ambiance est plus intime qu'à l'hôpital, mais les deux restent étroite-



De gauche à droite : Pietro Scilla, Laurent Devin et Nathalie Nurra. © L.T.

ment connectés. « Ce n'est pas un service séparé, mais une porte d'entrée supplémentaire », explique Pietro Scilla, directeur général du CHU Tivoli.

Les sages-femmes, aidées par des infirmières pédiatriques, suivront uniquement les grossesses à bas risque. « Il faudra montrer patte blanche », indique Françoise Happart. « Si vous avez des antécédents de césarienne, que vous souffrez d'hypertension artérielle, de diabète, que vous attendez des jumeaux... malheureusement, pour l'accouchement, la maison de naissance ne sera pas pour vous et vous serez réorientée vers un hôpital. » Deuxième condition : les consultations prénatales devront commencer au sein de la maison de naissance au

plus tard vers la 20^e semaine, là aussi pour s'assurer que les conditions permettent d'y envisager l'accouchement. Au-delà des consultations prénatales et des accouchements, une série d'ateliers thématiques sont prévus, « dont la gestion de la douleur. Effectivement, il n'y a pas de recours à la péridurale possible, ce sera un atelier

très important. Et dans un second temps, on pourra élargir notre offre avec des ateliers en nutrithérapie, en massage... » S'adressant au CHU Tivoli, Laurent Devin mesure le symbole : « Vous réalisez un projet que la jeune génération binchoise espérait et que l'ancienne génération ne croyait plus jamais voir se concrétiser. » Et le bourgmestre d'insister : « Loin d'être un fantasme folklorique, un projet tel que celui-là, qui permet de naître près de chez soi, en plus du centre hospitalier ici, sur la Grand-Place, nous permet d'avoir une médecine de grande qualité et de grande proximité. C'est très important. » ■



Françoise Happart, du CHU Tivoli. © L.T.

LE PASSAGE D'UNE AMBULANCE GÊNÉ PAR LE CHANTIER RUE DU HOCQUET, UN RIVERAIN INQUIET

Ce mardi, Guy Vyvey a vu une ambulance en intervention vouloir tourner rue du Hocquet, à La Louvière, avant de se rendre compte qu'il n'était pas possible d'aller plus loin. Olivier Destrebecq (MR), échevin de la mobilité, rassure.

LORE THOUVENIN

La scène s'est déroulée ce mardi 22 septembre, vers 12h25 à La Louvière. Une ambulance, sirène et avertisseurs lumineux enclenchés, s'est engagée dans la rue de la Concorde pour tenter de passer dans la rue du Hocquet. Elle a finalement dû rebrousser chemin, nous raconte Guy Vyvey. Depuis le 3 août, la rue du Hocquet fait l'objet d'importants travaux de rénovation de la voirie, qui concernent notamment les fondations, les filets d'eau, les avaloirs et le tarmac. Cette première phase entraîne la fermeture à la circulation d'une bonne partie de la chaussée.

« SI C'EST URGENT... »

Guy Vyvey, qui habite à une cinquantaine de mètres du chantier, nous explique. « L'ambulance est arrivée à toute vitesse. Comme elle ne

savait pas passer, elle a dû faire marche arrière pour contourner les travaux ». Selon lui, le véhicule a dû reculer sur une centaine de mètres avant de pouvoir faire demi-tour et emprunter un autre itinéraire.

”

« Les deux hôpitaux ont été prévenus en temps et en heure. C'est peut-être un manque de communication en interne »

Olivier Destrebecq (MR)
ÉCHEVIN

Le riverain affirme avoir interpellé les services de la Ville quelques jours auparavant sur les nuisances suscitées par le chantier — « mes meubles et ma porte tremblent ! », mais aussi concernant les condi-

tions de circulation autour du chantier et particulièrement dans la rue de la Concorde, mise en double sens sur une portion où le croisement de deux véhicules lui paraît particulièrement compliqué. Cet épisode le renforce dans son idée. D'après lui, ces travaux sont mal signalés. « Ça devait arriver... J'espère que cette ambulance est arrivée à temps pour secourir un citoyen », nous dit-il. « Si c'est une urgence, chaque minute compte. »

Contacté, Olivier Destrebecq (MR), échevin louviérois de la Mobilité, assure pour sa part que les services concernés avaient bien été informés des modifications de circulation. « Les deux hôpitaux, Jolimont et Tivoli, ont été prévenus en temps et en heure. C'est peut-être un manque de communication en interne — je dis bien, peut-être. » C'est systématique : en amont de chaque chantier, la Ville



Guy Vyvey déplore la situation. © David Claes

envoie les informations à tous les services de secours, « donc également aux pompiers et à la police », précise l'échevin. Aucune plainte de la part de ces services ne lui est remontée. Olivier Destrebecq rappelle aussi que la signalisation relève non pas de la Ville, mais de l'entreprise chargée du chantier. Il se dit néanmoins

disposé à demander au service mobilité de se rendre sur place afin de vérifier que tout est bien en place. Du côté de la zone de secours Hainaut-Centre, si, de façon générale, les travaux ne simplifient la tâche ni des ambulanciers ni des pompiers, on ne nous signale pas de problème particulier dans cette zone. ■

LA VILLE RETIRE SON AUTORISATION POUR L'AMERICAN MONSTER SHOW

Installé à Strépy pour quatre représentations, Cascadeur King Driver doit finalement plier bagage. Une décision qui provoque la colère de son directeur. Cependant, le bourgmestre Jacques Gobert (PS) estime avoir été floué par les organisateurs. Explications.

JOHANNE TINCK

La colère et surtout l'incompréhension dominent chez Cascadeur King Driver. Alors que l'équipe s'était installée sur un terrain appartenant au SPW, rue de la Chapelle à Bracquegnies, pour y proposer son spectacle ces samedi et dimanche ainsi que le week-end suivant, elle doit désormais plier bagage.

Une décision que David Dossenville, le directeur de Cascadeur King Driver dit avoir du mal à comprendre. Selon lui, l'installation avait pourtant reçu l'autorisation du SPW, propriétaire du terrain, ainsi que celle du bourgmestre Jacques Gobert (PS).

« Nous avons trouvé cet emplacement pour notre spectacle qui s'adresse aux petits et grands, en toute sécurité. Nos camions ne roulent, par exemple, pas vite du tout.

Même si nous devons quitter les lieux, nous espérons pouvoir tout de même vous proposer notre spectacle », explique-t-il, sur sa page Facebook.

Le responsable ne désespère pas de pouvoir maintenir les représentations et invite même les habitants à exprimer leur mécontentement. « Si vous attendez l'American Monster Show, écrivez directement au bourgmestre pour lui dire que vous souhaitez voir le spectacle et lui demander de changer d'avis ».

« CE N'EST PAS UN SPECTACLE DE CIRQUE ! »

Mais du côté de la Ville de La Louvière, on ne voit pas les choses sous cet œil. Jacques Gobert (PS) estime que « la confiance avec les organisateurs est désormais rompue ». « À l'origine, ces gens ont introduit une demande pour proposer un spectacle de

cirque », entame le bourgmestre.

Seulement voilà : au moment du montage, la nature de



« Ce n'est plus possible de discuter avec eux. La confiance est rompue »

Jacques Gobert (PS)
BOURGMESTRE

l'événement se serait révélée différente de celle annoncée. « Lorsqu'ils se sont installés, des représentants du SPW, propriétaire du terrain, se sont rendu compte qu'il ne

s'agissait pas du tout d'un spectacle de cirque mais bien d'un spectacle de cascades, avec des camions notamment. »

Or, aux yeux du bourgmestre, la configuration des lieux ne permet pas d'accueillir ce type d'événement. « Pour le SPW et pour moi-même, il est inconcevable de pouvoir laisser un tel spectacle se dérouler à cet endroit. » Jacques Gobert pointe deux problèmes potentiels : les nuisances sonores engendrées par les véhicules, mais aussi un risque de pollution lié notamment aux véhicules et au carburant.

Informé de la situation, il a dès lors pris un arrêté ce mardi imposant aux organisateurs de quitter les lieux endéans les 24 heures.

« Je ne suis pas du tout contre ce type de représentations, mais cela ne se fait pas contre les habitations. Même lorsque ce type de spectacle a lieu sur

le parking du Cora, nous avons des réclamations des habitants. Il ne faut pas demander à cet endroit ! », insiste-t-il.

« PLUSIEURS FAMILLES PRIVÉES DE LEUR TRAVAIL »

Le directeur de Cascadeur King Driver a bien tenté d'entamer un dialogue avec le bourgmestre dans l'espoir de trouver un autre terrain sur le territoire louviérois pour que le show puisse avoir lieu. Mais cette possibilité est désormais écartée par Jacques Gobert. « Ce n'est plus possible de discuter avec eux. Il y a une rupture de confiance », conclut-il.

Une position qui déçoit fortement les organisateurs, qui disent avoir déjà engagé d'importants frais. Le directeur de Cascadeur King Driver évoque une somme de 6.000 €. « On prive plusieurs familles de leur travail », déplore-t-il. ■

NAAST

Au moins neuf cambriolages en une nuit, la police recherche deux individus !

Deux individus sont recherchés après une série de cambriolages commis à Naast, dans l'entité de Soignies. Au moins neuf habitations ont été visées durant la seule nuit du 27 au 28 août.

Au moins neuf vols avec effraction ont été commis dans des habita-

tions de Naast durant la nuit du 27 au 28 août 2026. Deux individus sont suspectés d'avoir participé à cette série de faits.

À la demande du parquet de Mons, la police fédérale lance un appel dans le cadre de l'enquête et cherche à identifier ces deux personnes.

Les enquêteurs s'adressent également aux habitants qui auraient été victimes durant cette même nuit mais qui ne se seraient pas encore manifestés auprès des forces de l'ordre.

Toute personne ayant subi un vol avec effraction durant la nuit du 27 au 28 août à Soi-

gnies et n'ayant pas encore signalé les faits est ainsi invitée à prendre contact avec les services de police.

Vous avez plus d'informations sur cette affaire ? Vous préférez contacter les enquêteurs par téléphone ? Le numéro gratuit 0800/30 300 est à votre disposition. ■



La police recherche ses deux individus. © Police Fédérale

Écaussinnes cherche de nouveaux maraîchers et producteurs pour ses marchés !

La commune d'Écaussinnes lance un appel aux maraîchers et producteurs de la région pour compléter l'offre de ses trois marchés hebdomadaires. Les emplacements sont gratuits, à condition de proposer des produits qui n'y sont pas encore vendus.

Écaussinnes souhaite attirer de nouveaux commerçants sur ses marchés. La commune recherche notamment des maraîchers, mais aussi d'autres producteurs et acteurs de l'alimentation locale dont les produits ne figurent pas encore parmi l'offre existante.

« Nous avons la chance de disposer de trois rendez-vous hebdomadaires au cœur de

nos villages. Nous souhaitons leur redonner davantage de vie et de diversité », indiquent le bourgmestre Sébastien Deschamps et l'échevin du Commerce Bernard Rossignol. La commune précise qu'aucun droit de place n'est réclamé. Les nouveaux exposants peuvent donc tester un emplacement gratuitement. « Un maraîcher qui hésite à venir peut simplement tenter l'expérience, sans devoir supporter de coût d'emplacement. »

TROIS RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

Le premier marché se déroule le mercredi matin sur la place d'Écaussinnes. Selon l'inventaire communiqué par la com-



Écaussinnes lance un appel aux maraîchers et aux producteurs locaux. © Pexels

mune, on y trouve actuellement des textiles pour la maison et l'habillement, du miel et des confiseries.

Un deuxième rendez-vous est organisé le vendredi après-midi sur la place de Marche. Les produits actuellement men-

tionnés sont les textiles et le miel.

Enfin, le marché du dimanche se tient sur la place Cousin. Des olives, du poulet rôti, des textiles, du miel et des confiseries y sont proposés.

La commune souhaite donc compléter ces différentes offres et précise que des places restent disponibles. « Nous sommes prêts à vous accueillir si votre gamme de produits n'est pas encore offerte sur nos marchés », indiquent Sébastien Deschamps et Bernard Rossignol. ■

À noter : Les professionnels intéressés peuvent contacter la commune au 067/44.31.15 ou à l'adresse jennifer.damans@ecaussinnes.be.

Deux nouvelles rues mettront les ouvrières de Bois-du-Luc à l'honneur

La rue des Hiercheuses et la rue des Glaneuses vont faire leur apparition à La Louvière. Deux noms qui rendent hommage aux femmes liées à l'histoire minière de Bois-du-Luc.

A l'instar d'autres communes, la Ville de La Louvière souhaite féminiser ses noms de rues encore largement sous dénomination masculine. En Belgique comme ailleurs, les femmes restent encore largement minoritaires sur les plaques de rues.

Ces nouvelles voiries se situeront dans le nouveau quartier actuellement en construction le long de la rue de l'Hospice, face aux archives communales de Bois-du-Luc.

Pour choisir leurs noms, la Ville s'est tournée vers son passé minier. « Pour dénommer des voiries, nous faisons généralement appel aux archives communales, qui font des propositions au collège », explique le bourgmestre Jacques Gobert (PS). Mais la proximité de Bois-du-Luc a également pesé dans la réflexion. « On est dans un site classé au patrimoine de l'UNESCO. LAWAP souhaite clairement que nous fassions le lien avec le site minier de Bois-du-Luc », poursuit le bourgmestre.

HIERCHEUSES ET GLANEUSES

Deux appellations ont donc été retenues. La rue des Hiercheuses fera référence aux ouvrières chargées du transport



Jacques Gobert annonce deux nouveaux noms de rue. © D.C. et I.A

du charbon. La rue des Glaneuses rappellera, elle, les femmes qui ramassaient le charbon sur les terrils.

« C'est aussi une volonté de féminiser l'espace public », a rappelé au conseil communal le bourgmestre Jacques Gobert (PS). La Louvière avait d'ailleurs déjà emprunté cette voie en 2018 : la rue Ladéroute était de-

venue la rue Mona Claire (alias Raymonde Dubrul en hommage à une chanteuse populaire à La Louvière 1924-2002) et une nouvelle voirie avait reçu le nom de Laurette Demaret (Une résistante héroïque tuée en 1944).

L'initiative a été saluée au conseil par Livia Lumia, conseillère communale PTB,

qui apprécie cet hommage rendu aux femmes qui ont marqué la ville. « Statistiquement, les femmes sont moins présentes dans l'espace public. C'est encore mieux parce qu'elles ont en général une double peine : elles sont invisibilisées en tant que femmes et en tant qu'ouvrières. » ■

A.DU



Le festival Août en Éclats reviendra en 2027

Annulé en 2026, Août en Éclats reviendra le 28 août 2027 pour sa 20^e édition. Face aux contraintes économiques, le festival soignien adoptera une nouvelle formule avec une zone payante, tandis qu'environ 75 % de la programmation restera gratuite.



© Archives Août en Éclats

Après l'annulation de l'édition 2026, le Centre culturel de Soignies annonce le retour du festival en 2027. Sa vingtième édition se déroulera le samedi 28 août.

La décision a été envisagée lors d'une réunion de l'Organe d'Administration du Centre culturel, organisée ce lundi 21 septembre. L'équipe avait annoncé, au début de l'année, vouloir repenser l'événement afin de l'adapter à la réalité économique.

Cette réflexion débouche sur une modification importante. Août en Éclats deviendra un festival « hybride », composé d'une zone payante et d'une large partie accessible gratuitement. Celle-ci représentera près de 75 % de la programmation.

Le Centre culturel explique avoir dû revoir son modèle en raison du contexte économique. L'événement bénéficie toujours de moyens de la Ville de Soignies et du ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même si le Centre culturel estime que les subventions accordées ne sont « pas à la hauteur » de ses espérances.

SUR UN AUTRE SITE

La vingtième édition conservera plusieurs ingrédients habituels. Concerts, théâtre, arts circassiens, spectacles déambulatoires et arts plastiques sont annoncés.

L'implantation sera en revanche entièrement repensée. Le festival s'organisera autour de l'Espace culturel Victor Jara, tout en maintenant des activités dans le centre historique de Soignies. ■

Plusieurs recyparcs vont fermer temporairement

Des travaux vont entraîner la fermeture temporaire de plusieurs recyparcs Hygea entre le 25 septembre et le 17 octobre. Haine-Saint-Paul, Strépy, Binche, Le Roeulx, Estinnes, Morlanwelz, Seneffe et Écaussinnes sont notamment concernés.

Les usagers de plusieurs recyparcs devront adapter leurs habitudes dans les prochaines semaines. Hygea va mener une série de travaux dans son réseau, nécessitant la fermeture temporaire des sites concernés. L'intercommunale annonce un investissement de près de 500.000 euros.



Certains recyparcs seront fermés.

© Hygea

Les interventions porteront notamment sur le remplacement des guides-conteneurs et des arrêts de guidage. L'objectif est d'adapter les installations aux exigences actuelles en matière de sécurité et de bien-être au travail, mais aussi à la collecte de

nouveaux flux.

Les chantiers nécessitent l'absence des usagers pendant leur réalisation. Hygea explique avoir privilégié, lorsque c'était techniquement possible, les week-ends et les lundis, jours habituels de fermeture des recyparcs, afin de réduire les fermetures supplémentaires en semaine.

HUIT RECYPARCS CONCERNÉS DANS LA RÉGION DU CENTRE

Dans la région du Centre, Haine-Saint-Paul et Strépy seront fermés les vendredi 9 et samedi 10 octobre. Le samedi 10 octobre, ce sera également le cas des recyparcs de

Binche, du Roeulx et d'Estinnes.

Morlanwelz fermera ensuite ses portes les vendredi 16 et samedi 17 octobre. Enfin, les recyparcs de Seneffe et d'Écaussinnes seront fermés le samedi 17 octobre.

D'autres sites de la zone Hygea sont également concernés. Erquelinnes sera fermé les 25 et 26 septembre, Jurbise et Quiévrain le 26 septembre. Frameries, Obourg, Honnelles et Boussu fermeront le samedi 3 octobre.

Durant ces fermetures, les citoyens pourront se rendre dans les autres recyparcs de la zone Hygea. ■

L'INTENABLE SITUATION DES CONTRÔLES TECHNIQUES : LA WALLONIE VEUT DURCIR LE TON FACE À LA FLANDRE

Pour le ministre Desquesnes, la question de la validité en Wallonie d'un contrôle technique réalisé en Flandre doit encore faire l'objet d'une analyse juridique.



YANNICK HALLET

Journaliste

René, un lecteur de la région liégeoise, a activé le bouton « Alerte-nous » de Sudinfo. « Je reviens du contrôle technique périodique. Je pense que la prochaine fois, j'irai en Flandre. Là-bas, la durée de validité est désormais de deux ans au lieu d'une année en Wallonie ». En clair, il déplore le fait que les Wallons doivent payer deux fois là où les Flamands ne déboursent qu'une seule fois. « Je vais revendre ma voiture dans quatre ou cinq mois. Je devrais alors repasser pour le contrôle occasion alors que tout est en ordre. Si j'ai bien compris, le contrôle occasion sera supprimé en

Flandre à partir du 1^{er} janvier prochain ». René s'estime donc floué à deux niveaux.

Mi-septembre, Touring avait interpellé le monde politique à propos de ces disparités, appelant les trois Régions et la Conférence interministérielle Mobilité (CIM) à clarifier les règles sur la reconnaissance et la durée des certificats de contrôle technique délivrés dans une autre Région que celle de l'utilisateur. Depuis lors, un contact a eu lieu entre Touring et les services du ministre wallon de la Mobilité, François Desquesnes (Les Engagés).

« Le cabinet m'a confirmé qu'une étude commune aux différentes entités devrait être discutée en octobre. Touring comprend parfaitement la volonté du

ministre wallon de ne pas modifier la périodicité sans disposer préalablement d'une analyse objective de l'impact sur la sécurité routière », indique Lorenzo

”

« En Wallonie, la vente d'un véhicule reste soumise au passage au contrôle technique »

François Desquesnes
MINISTRE WALLON DE LA MOBILITÉ

Stefani, porte-parole de Touring. Mais il ajoute : « Nous ne contestons pas le principe d'une étude préalable voulue par la Wallonie. Nous regrettons en revanche que, pendant que la

Flandre avance, les automobilistes wallons et bruxellois restent encore dans l'incertitude et que les conséquences interrégionales de cette réforme n'aient pas été réglées avant son entrée en vigueur ».

Contacté par nos soins, le cabinet Desquesnes rappelle que le contrôle technique ne peut être « réduit à une simple formalité administrative.

Concernant la validité en Wallonie d'un contrôle technique réalisé en Flandre, la question fait encore l'objet d'une analyse juridique. « Notre position est que, dès lors que la Wallonie fixe ses propres règles en matière de contrôle technique, celles-ci doivent pouvoir être respectées pour les véhicules qui relèvent de la réglementation

wallonne, notamment en ce qui concerne la périodicité des contrôles. C'est précisément l'un des points qui doit encore être juridiquement clarifié », souligne le cabinet.

PAS DE DISPENSE

Quant à l'envie de notre lecteur René d'éviter le contrôle occasion en passant par la Flandre, François Desquesnes réfute cette possibilité : « En Wallonie, la vente d'un véhicule reste soumise au passage au contrôle technique. Le Gouvernement flamand a d'ailleurs précisé que la dispense prévue en Flandre ne s'applique pas lorsqu'un véhicule est vendu à un particulier domicilié en Wallonie ou à Bruxelles, ni à une société dont le siège social se situe dans l'une de ces deux Régions ». ■

ENTRE DE WEVER ET BOUCHEZ, C'EST PLUS QUE JAMAIS : « JE T'AIME, MOI NON PLUS »

Hausse de la TVA, cliquet inversé, communautaire... Quasiment « frères siamois » sur le socio-économique, les points de friction s'accumulent entre la « team Bouchez » et la « team De Wever ». Peut-être pas le désamour, mais au moins l'amour vache...



DIDIER
SWYSEN

Journaliste

Pincipales forces du gouvernement Arizona, la N-VA et le MR sont normalement « frères siamois » sur les dossiers socio-économiques, mais là, ça balance pas mal en coulisses.

CAISSES VIDES

Il y a eu cet échange très vif entre la présidente de la N-VA et le président du MR. « Les responsables politiques et les médias francophones doivent expliquer clairement au public qu'il n'y a plus d'argent », a lancé Valérie Van Peel.

« Nous n'avons pas besoin de leçons pour expliquer que les caisses sont vides. Nous le répétons constamment », a rétorqué Georges-Louis Bouchez. Avec un « bonus piquant » en cadeau : « Il est en revanche utile que le parti libéral explique aussi aux responsables politiques flamands qu'ils doivent cesser d'augmenter sans cesse les impôts. »

Cela ne s'est pas arrangé depuis. Au siège du MR, on a

halluciné à la lecture de la première note budgétaire du Premier ministre. Le mot TVA était mis à toutes les sauces et pesait pour plus d'un tiers de l'effort budgétaire de dix milliards... Alors que le président du MR rejette toute augmentation depuis un an et toute nouvelle taxe.

Rebelote avec le mécanisme du cliquet inversé... Et remake du printemps : le MR réclame qu'il soit réactivé pour limiter l'ascension vertigineuse des prix des carburants. Une ascension qui aurait déjà rapporté cent millions de gains supplémentaires à l'État.

Le ministre des Finances, Jan Jambon (N-VA) indique, lui, que « plafonner le prix du diesel à 2 € pendant 30 jours reviendrait à 200 millions d'euros par mois ». Là, c'est Bart De Wever qui se met à tousser, alors qu'il cherche dix milliards pour remettre un peu d'ordre dans nos finances.

LA COALITION ET SES LIMITES

La belle entente socio-économique entre les deux principaux partis de la coalition bute donc sur ses limites.

Chacun est dans son rôle. Le défi que s'est donné ce Premier ministre « qui ne rêvait pas de l'être » est d'assainir les finances et des mesures comme la hausse de la TVA rapportent gros. Par contre, il n'y a pas d'argent pour des mesures généralisées de lutte contre la hausse des

”

« Je n'évoquerais pas un désamour entre eux. Cela dit, le « facteur Bouchez » reste le plus difficile pour Bart De Wever »

Dave Sinardet
POLITOLOGUE (VUB)

prix énergétiques... Ou alors, il faut compenser ailleurs.

Les priorités du président du MR sont différentes : il a positionné son parti comme le défenseur du pouvoir d'achat et les mauvais sondages depuis les élections ne vont pas le faire changer d'avis, même si cela agace ses partenaires.

« Je n'évoquerais pas un

désamour entre eux », commente le politologue Dave Sinardet (VUB). « Ce n'est pas totalement nouveau et Les Engagés sont au moins aussi fâchés que le MR à la lecture de la note budgétaire. Cela dit, le « facteur Bouchez » reste le plus difficile pour Bart De Wever. Rappelez-vous : la coalition avait failli ne pas voir le jour. »

TIENS, VOILÀ LE COMMUNAUTAIRE !

L'expert poursuit : « Depuis l'année passée, M. Bouchez cale sur des positions libérales classiques comme la taxe sur les plus riches, mais aussi sur la hausse de la TVA, parlant à un électorat traditionnellement plus à gauche qu'il a réussi à attirer. Les deux partis sont assez proches programmatiquement... Sauf sur l'institutionnel. »

Et l'institutionnel n'est jamais loin. Le Premier clame que l'assainissement budgétaire ne pourra plus être assumé qu'une fois sans réforme de l'État... Là où les Flamands pensent à des transferts de charges vers les Régions, les francophones veulent renvoyer certaines matières au niveau fédéral. Le Premier ministre reste un nationaliste. Même si, cette fois, « la menace » ressemble plus à un moyen de pression

qu'à une crise communautaire. « Si tout tourne mal avec le budget, De Wever ciblera les francophones », commente ce témoin privilégié.

LISTES MR EN FLANDRE

Reste un point potentiel de friction. Cela démange M. Bouchez de lancer des listes MR en Flandre. Il y est assez populaire et la déliquescence de l'Open VLD, devenu Anders, ne va pas calmer ce projet. Encore moins après le départ de l'ancien président des Bleus flamands, Egbert Lachaert, pour qui M. Bouchez a toujours eu de la sympathie.

« Plusieurs indicateurs montrent notre potentiel en Flandre et le projet d'un MR-Vlaanderen est plus vivant que jamais. Plusieurs scénarios existent », entend-on au MR. Ce qui ne va pas faire rire la N-VA... qui avait présenté des listes en Wallonie en 2024.

« Peut-être que ça peut se terminer par un deal : le MR s'abstient en Flandre et la N-VA en Wallonie », réagit Dave Sinardet. « Ce n'est dans l'intérêt de personne de se faire la guerre là-dessus. » C'est peut-être moins le désamour que l'amour vache finalement. Une chose est sûre : en politique, personne ne fait jamais de cadeaux ! ■

PRIX DES CARBURANTS

De Wever : « Toute baisse des prix devra être compensée »

À la Chambre, Bart De Wever a renvoyé jeudi toute mesure sur le prix du carburant au budget fédéral, en rappelant qu'une intervention publique devra être financée par des compensations.

Le Premier ministre, Bart De Wever, a renvoyé jeudi le débat sur le prix du carburant à la confection du budget en cours au sein du gouvernement fédéral. Il a toutefois averti qu'une intervention de l'État coûterait

très cher et qu'elle devrait être compensée financièrement par d'autres mesures. Face à la flambée des prix, les appels à agir se multiplient dans l'opposition mais aussi dans la majorité. Le PS, le PTB, Ecolo-Groen, le Vlaams Belang et les Engagés les ont répétés à la Chambre sans toutefois ébranler le chef du gouvernement fédéral. « Tout ceci doit être discuté dans le cadre du budget », a-t-il indiqué. Paraphrasant le



Il ouvre la porte mais... © Belga

ministre des Finances la semaine passée en commission parlementaire, M. De Wever s'est voulu réaliste. « Pour (un gain de) quelques euros, il faut dépenser des centaines de millions d'euros. Il va de soi que cet argent doit être récupéré quelque part », a-t-il expliqué. « Ceux qui veulent prendre des mesures doivent se rendre compte que chaque dépense doit être compensée par des recettes ».

Le Premier ministre belge a jugé « sensé » le courrier adressé par le président français à la présidente de la Commission européenne. Emmanuel Macron demande plusieurs assouplissements afin de renforcer les capacités d'import et de production à court terme de carburants et de gaz. Il vise notamment l'assouplissement des spécifications européennes relatives à la qualité des carburants. ■

Les virologues mettent les Belges en garde : le Covid fait un retour en force

À l'approche de l'automne, le coronavirus remonte en Belgique avant le retour du VRS puis de la grippe, tandis que la campagne de vaccination des groupes à risque va reprendre.

Nez qui coule, toux, mal de gorge ou maux de tête : les virus respiratoires font leur retour avec l'arrivée de l'automne. « C'est le moment classique », explique le virologue Marc Van Ranst (KU Leuven) sur Het Nieuwsblad. Quelques semaines après la rentrée scolaire, les virus du rhume recommencent à circuler davantage. Entérovirus, adénovirus et rhinovirus sont actuellement présents. Et depuis quelques années, le coronavirus s'est ajouté à la liste.

Sciensano surveille notamment la circulation des virus grâce à leur concentration dans les eaux usées. Et les données montrent actuellement une nette progression du coronavirus. Les médecins généralistes et les hôpitaux signalent également davantage de consultations et d'hospitalisations liées au Covid.

Le phénomène n'est pas nouveau : depuis quatre ans, le coronavirus connaît un pic en septembre et octobre en Belgique. « Par rapport à juin, la circulation a presque été multipliée par

dix », indique Steven Van Gucht, virologue chez Sciensano. Il relativise toutefois cette progression : nous partions alors d'un niveau très bas et l'incidence reste nettement inférieure à celle observée à la même période l'année dernière.

Sciensano surveille la circulation des virus grâce à leur concentration dans les eaux usées

Rien de comparable non plus avec les vagues de la pandémie.

Un mystère demeure toutefois. Alors que les infections respiratoires se propagent plus facilement en automne, lorsque nous passons davantage de temps à l'intérieur, le coronavirus commence à repartir dès le mois d'août. « Nous ne savons pas vraiment pourquoi », reconnaît Steven Van Gucht.

Le Covid devrait ensuite progressivement laisser davantage de place à d'autres virus. À partir d'octobre, le VRS prend généralement le

relais. Après les fêtes de fin d'année vient habituellement la grippe. « Heureusement, ils ne culminent pas tous en même temps », souligne Steven Van Gucht. Là encore, les spécialistes ne savent pas précisément pourquoi les différents virus semblent ainsi se succéder. Ils pourraient notamment entrer en concurrence : une personne déjà infectée offrirait moins de possibilités à un autre virus de s'installer et son système immunitaire serait davantage en alerte.

INFECTIONS MULTIPLES

Cela n'empêche toutefois pas les infections multiples. « Chez les enfants, nous trouvons parfois cinq virus différents en même temps. Ce n'est pas inhabituel », précise le virologue.

Marc Van Ranst rappelle toutefois que cette succession n'est pas une mécanique parfaitement réglée. Le VRS est particulièrement ponctuel, mais le coronavirus et la grippe le sont beaucoup moins. Certaines années, la grippe arrive avant les fêtes. D'autres fois, son pic n'intervient qu'en février. ■

Budget 2027 : les éco-chèques menacés

Les éco-chèques pourraient-ils disparaître au profit d'une hausse du salaire net ou des chèques-repas ? Alors que le gouvernement fédéral cherche des économies pour son budget 2027, la piste revient dans le débat.

LAURENCE PIRET

Actuellement, le plafond légal des éco-chèques est fixé à 250 € par an et par travailleur pour bénéficier de l'exonération fiscale et sociale, sous réserve des conditions légales. Un avantage net pour le travailleur, et un complément de rémunération exonéré pour l'employeur. Mais le système est désormais dans le collimateur du gouvernement.

L'accord de gouvernement de 2024 prévoyait en effet leur suppression, sous réserve de la consultation des partenaires sociaux. Or, le Conseil national du Travail (CNT) a rendu un avis défa-

vorable. Malgré cela, plusieurs pistes de réforme sont évoquées, dont une conversion en chèques-repas ou en salaire net.



»
**« Si vous n'avez plus
d'éco-chèques à dépenser,
ce seront autant d'achats
qui seront faits
à l'étranger »**

Jean-Louis Van Houwe
CEO DE MONIZZE

Pour Jean-Louis Van Houwe, CEO de Monizze, cette conversion n'est pas viable. « En Belgique, cer-

tains travailleurs bénéficient déjà du montant maximal de 10 euros par chèque-repas. Une conversion généralisée poserait donc des difficultés pratiques », explique-t-il. Comment permettre à des travailleurs qui sont déjà au plafond de dépasser ce montant ?

Quant au salaire net, le patron de Monizze pointe des questions de traitement social et fiscal. « Certains salaires seraient exemptés de toutes les charges sociales ou de certaines d'entre elles. Et certains autres ne le seraient pas. Il y a déjà une impossibilité technique », affirme-t-il.

Le CEO défend aussi le rôle des éco-chèques dans l'économie belge. Vélos, équipements économes en énergie, produits de seconde main ou encore certains achats durables : ces avantages financent des dépenses qui profitent notam-



Plusieurs pistes de réforme sont évoquées. © iStock

ment aux commerces de proximité. « Si vous n'avez plus des éco-chèques à dépenser, ce seront autant d'achats qui seront faits à l'étranger ou sur des plateformes américaines », prévient-il.

Le dispositif vise également à orienter les habitudes de consommation. Une étude IPSOS menée auprès de

1.000 bénéficiaires en octobre 2025 indiquait que 72 % des personnes interrogées avaient acheté, grâce aux éco-chèques, des produits durables qu'elles n'auraient pas acquis autrement. Les produits bio, notamment dans les supermarchés, font également partie des dépenses autorisées. ■

Le Jogging Think Pink autour d'une belle et noble cause



La belle Initiative se poursuit. (E)

David Claes

L'entité sonégienne va vibrer au rythme du Jogging Think Pink ce samedi. Des épreuves pour tous les niveaux et surtout une atmosphère conviviale autour d'une cause importante.

VINCENT ATTARDO

Après un peu plus d'un mois d'absence, le Challenge de Soignies revient pour le Jogging Think Pink de Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, qui constitue la 8^e étape. Une étape importante dans l'organigramme des Sonégiens puisqu'il s'agit d'une course qui s'articule autour d'une magnifique cause. En effet, cette cinquième édition permet de récolter des fonds pour aider les personnes touchées par le cancer du sein. L'année dernière, ce sont plus de 300 coureurs et coureuses qui ont pris part à cet événement.

Pour ce faire, deux activités sont prévues. Une marche libre entre 10h00 et 18h00 avec des parcours entre 5, 10 et 15 km à travers l'entité sonégienne. De quoi offrir la possibilité à chaque participant de trouver le rythme qui lui convient.

Ensuite, sur les coups de 15h00, le jogging principal prendra son départ de la Rue Joseph Quintart (127). Cette course sera précédée de la course dédiée aux jeunes qui démarrera à 14h00.

Un bar et une petite restauration seront à disposition du public pour rendre cette ambiance familiale. À savoir qu'il est possible à tout moment de faire un don pour soutenir cette cause sur le site internet: www.think-pink.be. ■

LE SOIR

Budget : un kern en mode déminage

Le Premier ministre a convoqué les vice-Premiers pour un nouveau round budgétaire ce jeudi soir, après les sorties contrastées des partis francophones de l'Arizona. Les discussions ont été essentiellement techniques.

ALEXANDRE NOPPE

L'offensive médiatique avait été remarquée. Tant Les Engagés que le MR ont recalé sèchement, notamment par des sorties dans la presse, la première version de la note budgétaire de Bart De Wever (N-VA), jugée « déséquilibrée » par David Clarinval (MR), « indigeste » même par Maxime Prévot (Les Engagés).

La présence d'un trop important volet de recettes (dont des hausses de TVA) a frustré les libéraux, qui en attendaient moins. La présence d'économies trop importantes en soins de santé et dans la sécurité sociale a frustré les centristes, qui en attendaient moins. Et à l'inverse, l'absence relative de mesures concernant la croissance a frustré les deux partis, qui en attendaient plus.

L'offensive de com' du MR et des Engagés

Alors quid après le « faux départ » de ce

toujours austère et catastrophiste, ne leur plaisait plus, et qu'il fallait redonner de l'élan à la négociation. L'effort budgétaire comprendra un volet de stimulation de l'économie ou ne sera pas, résume-t-on dans leurs rangs.

Alors après cette note de synthèse jugée trop proche des thèses de la N-VA (des mesures très « flamandes », concernant les armateurs du port d'Anvers ou l'usine Volvo de Gand, ont fait s'étrangler les négociateurs francophones), la réunion de ce jeudi soir devait relancer la machine. Car rien n'indique que Vooruit et le CD&V, malgré leur discrétion, ont apprécié la note. Que du contraire, selon nos sources.

Une réunion plus apaisée

Finalement, le kern s'est plutôt attardé sur la méthode de négociation et s'est clôturé vers 21 h, après trois heures de réunion. « C'était assez technique, on a fait le point sur les sept à huit groupes intercabineaux qui se sont tenus. On a fait le débrief et décidé de prolonger certains, et d'en ouvrir de nouveaux », nous confirme un vice-Premier. « On a également lancé la discussion sur les différents blocs », ajoute-t-il. L'idée était en effet de se mettre d'accord sur les chapitres de négociations. L'on avance vers un schéma qui commencerait par une évaluation de la « nullijn », un point sur les mesures déjà décidées mais non réalisées. On évoque là par exemple les 700 millions d'euros d'augmentation de TVA retoqués par le Conseil d'Etat (le fameux « chameau qui pue »). Ensuite, suivraient le chapitre des économies à faire, suivi de celui des recettes (le MR est prêt à accepter le neuvième prévu dans l'accord de gouvernement, ont acté les négociateurs). Les partis francophones vou-

lundi ? Les Engagés ont avancé « trois exigences », répétées ce jeudi par leur cheffe de groupe à la Chambre, Aurore Tourneur, au Premier ministre, et à *La Libre* et la VRT par leur président Yvan Verougstraete. Concrètement, les centristes veulent un plan de relance qui comprend la transition écologique, une récompense pour « ceux qui bossent », et une protection pour « les plus fragiles dans notre société ». « On est toujours très polis, très constructifs. On est bons mais pas cons, il faut le comprendre », glissait un membre éminent du parti ce jeudi dans les couloirs du Parlement.

Côté MR, l'offensive de communication avait eu lieu ce mercredi en soirée, avec la présentation d'un plan de croissance et de compétitivité, en présence de tout le banc patronal (FEB, AKT, Voka, UCM, Unizo), par les trois ministres libéraux dont les compétences touchent de près ou de loin à l'économie, David Clarinval, Mathieu Bihet et Eléonore Simonet. Les bleus ont à peine caché que la méthode du Premier ministre,

draient intercaler un chapitre sur la croissance et les investissements, un point que le Premier ministre a accepté.

Avant la réunion, Bart De Wever avait enclenché le déminage devant les députés. « Il faudra toujours chercher le chemin qu'il faut pour aider la croissance, voire la stimuler. Et aussi respecter l'équité. Nous avons besoin de mesures claires, justes, capables de maintenir une bonne croissance », a-t-il concédé.

Et à la sortie du kern, les expressions médiatiques étaient en effet plus contenues que ce lundi. « Il n'y a pas encore eu de nouvelle note, mais un échange constructif, notamment sur les perspectives méthodologiques », détaille au *Soir* un autre négociateur. Les échanges n'en sont toutefois qu'à leurs débuts, et s'annoncent encore longs. Tous les négociateurs ont été priés par le 16, rue de la Loi, de libérer leur agenda pour les quinze prochains jours. Un nouveau kern « classique » est convoqué ce vendredi matin. La prochaine réunion budgétaire n'était de son côté pas encore agendée, ce jeudi soir.

La Libre BELGIQUE

“Le MR est nettement moins sur la ligne de la rigueur budgétaire que la N-VA”

■ Les francophones sont-ils plus insouciants que les Flamands lorsqu'il s'agit d'équilibrer les comptes ? C'est ce qu'a laissé entendre la présidente de la N-VA, Valerie Van Peel. Le professeur de science politique Dave Sinardet décode ces propos.

Entretien Frédéric Chardon

Dave Sinardet (VUB, UCLouvain Bruxelles) analyse la dynamique politique qui se cache derrière l'actuel bras de fer budgétaire au fédéral. Pour lui, un chute du gouvernement De Wever n'est pas exclue.

Dimanche, Valerie Van Peel, a invité le monde politique francophone à expliquer à sa population que “les caisses sont vides”. La présidente de la N-VA sous-entendait que le sud du pays se désintéresse des questions budgétaires. Cette idée d'une Flandre “fourmi” face à des francophones “cigale” a-t-elle un fond de vérité ?

Il y a un fond de vérité, mais il faut quand même nuancer. Si l'on en croit un sondage très récent, les Wallons se

disent même plus préoccupés par la situation budgétaire de la Belgique que les Flamands et les Bruxellois. Mais, dans le débat politico-médiatique, il y a en général moins d'attention accordée aux finances publiques au sud du pays. C'est peut-être aussi lié au fait que les partis et commentateurs qui ont tendance à prôner la rigueur budgétaire se trouvent plus facilement à droite. Or, la droite reste quand même plus dominante en Flandre.

Entre les lignes, la N-VA adresse ses critiques à son partenaire MR. Un parti pourtant à droite également. Effectivement. Le MR est nettement moins sur la ligne de la rigueur budgétaire que la N-VA. En partie pour des raisons électoralistes. C'est totalement fou et incohérent de demander

des aides en matière de carburant (le MR réclame l'instauration du “cliquet inversé”, un mécanisme qui fixe un plafond au prix à la pompe en réduisant les accises, NldR). D'ailleurs, Vooruit réclame aussi ce type d'aide, sans aller aussi loin que le MR, heureusement. Ils n'aiment pas entendre cela car Conner Rousseau et Georges-Louis Bouchez se détestent personnellement, mais ce n'est pas la première fois que les socialistes flamands et les libéraux francophones sont sur la même ligne. Comme Georges-Louis Bouchez tente de séduire un électorat plus populaire et donc plus à gauche, il se rapproche de plus en plus de Vooruit.

Vous estimez donc que ces propositions du MR sont “électoralistes” ? Il faut déjà trouver 10 milliards, on va

demander des efforts aux gens. Si l'on octroie des aides énergétiques, on creusera encore plus le trou budgétaire et on devra compenser cela par des taxes ou des économies qui toucheront finalement, plus ou moins, les mêmes personnes. Elles auront payé moins pour leur carburant mais devront payer plus pour d'autres produits dont on augmentera la TVA. Plus grave encore, toute la classe politique s'accorde à dire qu'il faut consommer moins de gaz et de pétrole, notamment pour des raisons d'indépendance énergétique et de géopolitique. Stimuler leur consommation avec des aides est donc la dernière chose à faire. Il faudrait mieux aider les gens à trouver des alternatives aux énergies fossiles. Ou juste baisser beaucoup plus les impôts sur le travail avec cet argent. Du côté francophone, Les Engagés sont davantage convaincus que le MR qu'il est nécessaire de réaliser un gros effort budgétaire.

Bart De Wever a déclaré récemment qu'il faudra une réforme institutionnelle, un jour ou l'autre, car l'État fédéral n'est plus viable financièrement.

C'est une analyse qui est très présente en Flandre. Je suis d'accord avec une partie du diagnostic: il est très difficile d'encore

niveau flamand, mais aussi pour la Région wallonne et la Région bruxelloise. Si les entités fédérées n'économisent pas suffisamment, c'est alors au fédéral qu'on doit prendre des décisions difficiles. Sur les pensions ou la TVA, par exemple. L'administration publique coûte beaucoup au niveau régional, Bouchez avait d'ailleurs promis de grandes réformes et économies lors de la mise en place de la majorité régionale MR-Engagés, mais on ne voit pas grand-chose à ce jour. À Bruxelles, le nombre de fonctionnaires, d'institutions, de services divers, a été multiplié ces dernières années sans que la justification de leur création ne soit toujours claire. La fédéralisation du pays

nous a déjà coûté beaucoup d'argent. Certains ont réussi à faire croire que scinder des compétences allait permettre de faire des économies, mais c'est loin d'être toujours le cas.

Et sur l'intérêt d'une réforme de l'État?

Je ne suis pas d'accord avec l'idée qu'une réforme de l'État, comme la propose la N-VA, soit le seul remède. Rien n'empêche de réaliser plus d'efforts dans les entités fédérées dès maintenant,

d'autant plus que les mêmes partis sont au pouvoir partout et qu'ils s'aideraient donc eux-mêmes...

"C'est fort ironique: ce sont les nationalistes flamands qui semblent se préoccuper le plus de la viabilité financière de l'État fédéral."



Dave Sinardet
Politologue

économiser au fédéral. Il n'y a en effet plus beaucoup de compétences sur lesquelles on peut jouer. Les compétences régaliennes (Sécurité, Justice...) sont en outre "immuni-sées" à l'égard des mesures d'économies. Et, pour la Défense, il faut même dépenser plus! Par conséquent, l'idée circule qu'il faudrait économiser davantage dans les entités fédérées, qui sont dans une meilleure situation financière. L'Europe examine l'ensemble des budgets – au fédéral et dans les entités fédérées – pour évaluer le déficit public des Etats-membres. C'est fort ironique: ce sont les nationalistes flamands qui semblent se préoccuper le plus de la viabilité financière de l'Etat fédéral... Une préoccupation peut-être pas très sincère, évidemment. Mais plutôt un nouvel alibi pour scinder des compétences comme les soins de santé, qui seraient alors transférés avec seulement une partie des moyens budgétaires.

Mais la N-VA a-t-elle raison? Les entités fédérées doivent en faire plus?

C'est certainement possible pour le

D'autres idées sont possibles pour soulager le fédéral sans passer par la case institutionnelle. On pourrait, par exemple, faire payer par les Régions la majeure partie de la contribution de la Belgique à l'Union européenne. Cette contribution est essentiellement apportée par le fédéral alors que les Régions profitent largement de l'appartenance de la Belgique à l'UE. Le fédéral pourrait aussi arrêter les déductions fiscales qu'il organise dans les domaines de compétence des entités fédérées.

Le gouvernement fédéral pourrait-il tomber en cas d'impasse dans les négociations?

Rien n'est exclu. Plus on en parle, plus cela pourrait devenir une prophétie autoréalisatrice. Aucun des partis de l'Arizona n'a intérêt à faire tomber le gouvernement mais tous se préparent à cette hypothèse et scrutent le comportement des autres. C'est ainsi que l'on rentre dans une logique électorale plutôt que dans une logique de compromis. Cette dynamique pourrait rendre inéluctable un scénario que, pourtant, personne ne voulait.



Soignies : Août en Éclats fait son grand retour cet été pour une 20e édition

par **Romain Schrevens**

Publié le 25 Septembre 2026 à 09:41 'A'

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-aout-en-eclats-fait-son-grand-retour-cet-ete-pour-une-20e-edition/29904>

Appel à témoins : la police recherche deux cambrioleurs ayant sévi à Soignies

par **Romain Schrevens**

Publié le 24 Septembre 2026 à 09:49 

 Soignies

 Partager  

<https://www.antennecentre.tv/actu/appel-temoins-la-police-recherche-deux-cambrioleurs-ayant-sevi-soignies/29888>